



HAL
open science

Retour sur les transformations contemporaines des politiques culturelles

Elodie Bordat-Chauvin, Philippe Teillet

► **To cite this version:**

Elodie Bordat-Chauvin, Philippe Teillet. Retour sur les transformations contemporaines des politiques culturelles. Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale, 2014, 41, pp.5-16. halshs-01738312

HAL Id: halshs-01738312

<https://shs.hal.science/halshs-01738312>

Submitted on 20 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

RETOUR SUR LES TRANSFORMATIONS CONTEMPORAINES DES POLITIQUES CULTURELLES

Elodie M. Bordat,

Sciences Po. Aix – CHERPA¹

Philippe Teillet,

Sciences Po. Grenoble – PACTE²

Les articles réunis dans ce numéro interrogent les possibilités, modalités et conséquences de changements au sein des politiques culturelles³. C'est la première fois, d'une certaine façon, que les politiques culturelles sont ainsi invitées à contribuer à une meilleure compréhension des conditions de transformation de l'action publique.

Les approches comparées des politiques culturelles se sont en effet plutôt attachées à l'identification de points de convergences, voire à l'identification de modèles (Cummings & Katz, 1987 ; Bonet & Négrier, 2008 ; Lucier, 2009 ; Menger, 2011 ; Saint-Pierre & Gattinger, 2012). De façon plus spécifique, ce sont des changements d'échelle qui ont été étudiés sous couvert de régionalisation (Cole, 2006 ; Deschouwer K. L., Loughlin J. & Keating M., 2003 ; Négrier & Teillet, 2011 ; Pongy & Saez, 1994), de métropolisation (Bianchini & Parkinson, 1993 ; Jouve & Gagnon, 2006 ; Saez, 2005 ; Talliano des Garets, 2009), de territorialisation (D'Angelo, 2000) ou d'européanisation (Alcaud & Pire, 2006 ; Autissier, 2005 ; Perrin, 2013 ; Saez & Saez, 2012). Ces analyses prenant toutes acte d'une « dénationalisation » affectant des politiques qui, antérieurement, avaient apporté une contribution sensible aux processus de construction nationale (Bonet & Négrier, 2008).

En outre, bien qu'elles aient été portées après la Deuxième Guerre mondiale par l'élargissement du champ d'intervention des États Providences (Menger, 2011), les politiques culturelles sont restées une catégorie d'intervention dont la légitimité était mal assurée. C'est pourquoi leur naissance, leur développement et les conditions de leur institutionnalisation ont tout particulièrement retenu l'attention (Dubois, 1999 ; Dubois & Négrier, 1999). Aujourd'hui, leur histoire est suffisamment importante pour que leurs analyses puissent se déporter vers l'étude des changements qui les affectent. À l'échelle de la France, le

¹ elodie.bordat@sciencespo-aix.fr

² philippe.teillet@sciencespo-grenoble.fr

³ La plupart des articles réunis ici sont issus du panel « Le 'changement' comme objet d'analyse : retour sur les transformations contemporaines des politiques culturelles », organisé dans le cadre du congrès de la société québécoise de science politique » (Ottawa, 2012) par Elodie Bordat, Kevin Matz et Jonathan Paquette ; et du panel « *Cultural Policy: analyzing its challenges and developing lessons for public policy* », organisé dans le cadre de l'*International Conference on Public Policy* (Grenoble, 2013) par Nicolás Barbieri et Elodie Bordat.

volontarisme politique du début des années 1960 et la stabilisation des administrations créées – ministère, services et agences territoriales – ont offert assez tôt un terrain propice à l’analyse des transformations de cette catégorie d’intervention publique. Les premiers travaux en ce sens n’étant d’ailleurs pas loin de conclure, paradoxalement, à la fin de ce qui s’était inventé avec la nomination d’André Malraux : « dissolution » (Urfalino, 1992), « sens perdu » (Caune, 1992), ou encore « fin d’un mythe » (Djian, 2005).

Des mutations contemporaines globales permettent de pronostiquer des impacts forts sur ces politiques et, au minimum, des effets de contextes favorisant ou imposant des changements. Des évolutions culturelles viennent d’abord à l’esprit⁴ : les questions de globalisation et d’identités (phénomènes d’acculturation, de multi-appartenances et de communautés) ; celles, ensuite, concernant les techniques et objets constitutifs de l’ordre numérique ; enfin, l’individualisation, processus identifié de longue date dans le sillage de la démocratisation des sociétés contemporaines. On peut ajouter à ce diagnostic d’autres transformations socio-politiques impactant les politiques publiques à dimension culturelle : les effets de la crise financière, la montée en puissance de forces et de valeurs autoritaires et xénophobes, le caractère de plus en plus pressant des enjeux environnementaux et climatiques, sans oublier la montée des inégalités. Dans un tel contexte, des changements profonds au sein des politiques culturelles semblent s’imposer, au mieux pour une stimulante régénération, au pire, comme l’annonce du déclin progressif d’une ambition déçue.

Les contributions réunies dans ce numéro mettent en lumière différentes dimensions, facteurs déclencheurs et conséquences du changement : les processus de transnationalisation (mondialisation, européanisation) et de décentralisation, la reconfiguration des rapports entre acteurs (publics, associatifs, privés), l’apparition de nouvelles logiques administratives dans le cadre du tournant néo-libéral, ou encore des changements politiques et institutionnels (alternances, démocratisations). Les auteurs mobilisent différentes approches pour appréhender le changement. Nous reviendrons sur certaines d’entre elles, notamment les approches cognitives et néo-institutionnalistes, tout en soulignant comment les spécialistes des politiques culturelles les ont mobilisées pour appréhender l’évolution de ces actions publiques. Ces articles mettent également en lumière le rôle de facteurs politiques dans la production de ces changements. Si l’articulation entre *politics* et *policy* fait l’objet de

⁴ En nous appuyant ici sur le travail prospectif réalisé par le ministère français de la culture : *Culture Média 2030*, Téléchargeable sur le site : <http://www.culturemedias2030.culture.gouv.fr/>

nombreux travaux⁵, nous verrons que les politiques culturelles ici analysées invitent à faire de leur politisation un facteur clé du changement.

Penser le changement de l'action publique

Afin de présenter de façon synthétique les acquis de l'analyse des changements de politiques publiques et l'émergence, dans ce cadre, de l'intérêt porté aux dimensions cognitives (rôle des idées, des représentations, des récits), rappelons qu'en s'inspirant du modèle des changements de paradigmes de T. Kuhn (1983), Peter Hall (1993) a proposé une grille d'analyse, devenue classique, pour penser le changement de la politique macro-économique britannique. Les ajustements dans le niveau d'utilisation des instruments constituent selon lui un premier ordre de changement. Lorsque, malgré les ajustements, les problèmes persistent, dans les années 1970 et 1980, les techniques et les instruments utilisés pour atteindre les buts de la politique sont alors modifiés. Un changement de troisième ordre survient, lorsqu'il y a simultanément des transformations dans les instruments, dans leur niveau d'utilisation et dans la hiérarchisation des objectifs et des buts de la politique. Si l'opportunité politique se présente, des acteurs peuvent alors piocher dans les nouvelles solutions disponibles et promouvoir d'autres conceptions de l'action publique, ce qui entraîne le remplacement du paradigme précédent. B. Jobert et P. Muller (1987) ont quant à eux montré l'impact de phénomènes à la fois politiques, sociaux et cognitifs - les référentiels - lorsque qu'au sein d'un champ d'intervention publique des acteurs parviennent à imposer une définition différente de la situation et des problèmes, transforment la représentation de ce qui est souhaitable, voire parviennent à modifier les frontières du secteur concerné. Dans une synthèse récente et pour expliquer les changements connus par l'action publique française depuis les années 1980, P. Hassenteufel (2008) distingue quatre *dimensions* du changement : les *instruments*, les *acteurs*, les *cadres d'interaction* (ou les règles du jeu) et les *orientations de la politique publique* (les objectifs et les conceptions qui sous-tendent la politique). Ces dimensions peuvent s'influencer mutuellement ou varier de manière indépendante.

En mobilisant des approches cognitives, Y. Surel (1997) a proposé une analyse de l'évolution d'une politique culturelle sectorielle. S'appuyant également sur les travaux de T. Kuhn (1983), il s'est attaché aux éléments de la « *matrice paradigmatique* » qui permettent d'appréhender les changements dans la politique du livre en France : des principes

⁵ Pour un état de la question voir Hassenteufel (2008 :150), Zittoun (2013), Leca (2012).

métaphysiques généraux, des hypothèses, des méthodologies et des instruments. Les *principes métaphysiques généraux* sont des images ou normes dominantes dans la société, comme la logique de marché qui a conduit à modifier le champ d'intervention légitime de l'État en réconciliant « culture et économie ». Les *hypothèses* établissent le lien entre la dimension cognitive et les actions des pouvoirs publics, comme l'idée selon laquelle la culture serait « menacée », ou que « le livre n'est pas un produit comme les autres ». Les éléments cognitifs sont attachés à des éléments plus pragmatiques concernant les manières les plus adaptées d'atteindre les objectifs assignés, ce sont les *méthodologies*. Enfin, un nouveau paradigme s'accompagne de l'introduction d'*instruments*, comme le vote d'une loi et/ou la création de nouvelles organisations. Y. Surel indique également que c'est grâce à l'ouverture d'une « fenêtre d'opportunité politique » (Kingdon, 1984) qu'un changement majeur a lieu dans les politiques du livre avec l'adoption du « prix unique ». En utilisant à la fois les apports de la sociologie des organisations et des analyses cognitives, Philippe Urfalino (2003) appréhende l'émergence et l'évolution de la politique culturelle française en s'attachant aux changements dans les institutions publiques et dans le cadre cognitif, ou ce qu'il appelle la *philosophie d'action*, c'est-à-dire la « 'problématisation' ou la manière dont est construite et ressaisie de manière intellectuelle et pratique » (2003 : 14) la cohérence de l'action publique. Il distingue les philosophies d'action de « l'action culturelle », du « développement culturel », et du « vitalisme culturel » qui correspondent respectivement aux périodes où André Malraux, Jacques Duhamel et Jack Lang sont à la tête du ministère de la Culture.

De leur côté, en s'attachant à la dimension historique des interventions publiques et au poids de « l'institué » dans ce qui les détermine, les travaux néo-institutionnalistes ont davantage théorisé la question de l'inertie que du changement. Ainsi, P. Pierson (2000) a mis en lumière les contraintes que représentent pour les politiques publiques contemporaines les choix faits dans le passé qui se consolident au fil du temps, rendant le changement de plus en plus coûteux. Baumgartner et Jones (1991) s'intéressent davantage aux processus de changements. Ils considèrent que les périodes d'équilibre ou d'inertie sont ponctuées de changements, et que ceux-ci sont le résultat de chocs exogènes et d'accidents de parcours. K. Thelen et J. Mahoney (2010) réfutent ce postulat. En s'intéressant aux changements graduels, ils montrent que ceux-ci proviennent souvent de dynamiques internes (par exemple du fait de l'écart entre les règles et leurs applications) qui, par effets d'accumulation, peuvent entraîner des transformations majeures. Si cette approche permet d'expliquer les changements institutionnels, elle est surtout opératoire dans le contexte occidental possédant des

institutions politiques stables. M. V. Murillo et S. Levitsky (2013) proposent pour leur part une grille d'analyse prenant en compte la spécificité de contextes « faiblement institutionnalisés », comme l'Amérique latine, l'Afrique ou l'Asie, où l'interprétation et la mise en œuvre des politiques sont plus discrétionnaires, et où le contexte politique est marqué par de fortes capacités de veto des acteurs. Ils montrent que l'instabilité, tout comme la stabilité, peut-être *path dependent*. En effet, les acteurs ayant conscience que leur temps au pouvoir est compté, ils ne s'investissent pas dans la création d'institutions durables. Le coût du changement institutionnel est alors abaissé, ce qui entraîne des changements en série et empêche l'institutionnalisation.

Plusieurs travaux étudient la question de l'institutionnalisation de politiques culturelles et leur évolution. À travers une méthode socio-historique, Vincent Dubois cherche à comprendre la politique culturelle française des années 1990 en faisant la genèse de l'émergence de la culture comme « catégorie d'intervention publique » (1999). Dans les contributions réunies par ce dernier et E. Négrier (1999), mais aussi dans l'ouvrage dirigé par P. Poirrier (2011), les auteurs s'interrogent, dans une perspective historique, sur les éléments permettant d'appréhender cette institutionnalisation : présence d'appareils politico-administratifs dédiés à la culture, professionnalisation d'agents et intériorisation de « rôles » (Lagroye, 1997), consolidation de cadres cognitifs ou de « doctrines », augmentation budgétaire, etc. Pierre-Michel Menger (2011) distingue pour sa part plusieurs moments dans l'évolution des politiques culturelles : les actions culturelles centralisées ayant pour objectifs la démocratisation de la culture savante cèdent le pas à la décentralisation et à l'élargissement de la conception de la culture, puis au rapprochement entre la culture et l'économie. Le sociologue conclut que l'existence des politiques culturelles est désormais justifiée par leur contribution au développement économique et social et leur soutien aux « industries créatives ».

Politisat

Les articles réunis ici proposent d'appréhender différentes variables du changement dans leurs analyses de politiques culturelles nationales (Bordat ; Polo & Üstel), régionales (Sempé ; Djakouane ; Négrier & Teillet) ou métropolitaines (Marguin) et internationale (influence des processus d'eupéanisation sur la politique culturelle en Turquie - Polo & Üstel). Les terrains portent sur des pays et régions aussi différentes que l'Allemagne, la Turquie, l'Argentine, le Mexique et la France. Ils proposent d'appréhender différentes variables du changement : « sens partagé » ou « cadres cognitifs » (Marguin ; Polo & Üstel ; Bordat), instruments

(Négrier & Teillet), acteurs (Marguin ; Polo & Üstel ; Sempé ; Bordat), institutions (Sempé ; Bordat) ou encore mobilisations collectives (Bordat ; Marguin). Les auteurs questionnent le changement dans l'ensemble des politiques culturelles (Bordat ; Polo & Üstel, Négrier & Teillet), mais aussi depuis des champs ou secteurs différenciés (le spectacle vivant - Djakouane -, le livre – Sempé -, les arts plastiques - Marguin -).

Les mutations observées dans ces contributions et les débats autour de possibles changements ne constituent pas que des oppositions idéelles. Il s'agit de véritables luttes politiques opposant entre eux des groupes sociaux et acteurs diversement intéressés et positionnés sur ces perspectives. L'analyse des changements de politiques culturelles est ainsi nécessairement une sociologie de l'action publique s'intéressant à différentes catégories d'acteurs, comme en témoignent les articles rassemblés ici : acteurs politiques, décideurs, fonctionnaires de niveaux intermédiaires (Sempé ; Polo & Üstel ; Bordat ; Négrier & Teillet), artistes (Marguin ; Bordat), publics (Djakouane), associations et fondations privées (Polo & Üstel). C'est notamment par cette voie que les changements au sein des politiques culturelles paraissent particulièrement sensibles à leur politisation.

P. Hassenteufel et A. Smith (2002) suggéraient que l'analyse des politiques publiques, notamment en France, trouverait un possible second souffle en intégrant pleinement dans son projet la dimension politique (au sens de la compétition pour la détention du pouvoir politique) de l'action publique. Les travaux que nous publions en attestent de différentes façons. En s'intéressant aux projets hors les murs et, de cette façon, à une décentralisation culturelle « nouveau style » et/ou de « proximité », Aurélien Djakouane montre bien que celle-ci s'inscrit dans une histoire difficile, celle de l'échec de la démocratisation culturelle. Les projets et pratiques qu'il étudie relèvent ainsi d'une stratégie plus ou moins consciente de relégitimation de ces politiques, de leurs acteurs et responsables qui vont pouvoir illustrer une meilleure redistribution à la fois spatiale et sociale de ses effets. Ce faisant, les politiques du spectacle vivant contribuent aussi à la construction symbolique de territoires et remplissent ainsi des fonctions politiques essentielles dans un contexte de recomposition et de mise en cause des frontières infranationales. Les analyses de Séverine Marguin et Elodie Bordat se situent dans la principale perspective esquissée par Hassenteufel et Smith où la politisation d'une politique publique consiste à en repérer la présence dans plusieurs lieux du politique, qu'il s'agisse des espaces de négociations de compromis, de production des politiques publiques (les arènes décisionnelles), ou des espaces de débats et de controverses sur le sens de ces politiques (lieux de leur construction intellectuelle). Dans le cas des lieux dédiés aux arts plastiques – les espaces-projets de Berlin – relevant d'une scène indépendante éclatée, S.

Marguin montre que la négociation avec le Sénat de la ville n'a produit, malgré les relais institutionnels trouvés au sein des administrations locales, qu'un réajustement du répertoire « libéral-rationnel dominant » (Laborier, 1996) de la politique culturelle de Berlin. L'objectif politique étant ici de ménager une contestation bouillonnante qui avait su s'appuyer sur l'image d'une métropole culturelle dynamique. Les situations du Mexique et de l'Argentine, étudiées par Elodie Bordat, montrent comment des artistes et intellectuels, dotés de nombreuses ressources, ont pu faire passer leurs demandes en parvenant à les déplacer depuis des forums de réflexion vers des arènes de décision, et en profitant de l'ouverture de fenêtres politiques. Elle montre que cette politisation a contribué à l'institutionnalisation (relativement différenciée entre ces deux pays) de ces politiques. La création d'appareils politico-administratifs, la mise à disposition de budgets dédiés et l'élaboration de programmes d'action ayant permis de consolider les victoires emportées par les acteurs culturels mobilisés. E. Bordat n'écarte pas d'ailleurs de son analyse l'hypothèse de mécanismes clientélares dans les relations entre autorités politiques et certains groupes d'artistes et d'intellectuels. Mécanismes qui ne sauraient constituer une forme de style politique propre à la culture politique des pays concernés. Mathilde Sempé ainsi qu'Emmanuel Négrier et Philippe Teillet montrent que l'administration de la culture n'épuise pas les luttes politiques dont cette catégorie d'intervention peut faire l'objet. Dans son étude sur la politique du livre et de la lecture en Bretagne, M. Sempé rend moins compte de l'extension territoriale d'une politique d'État que des enjeux politiques investis, tant dans la construction de l'institution régionale que dans le développement d'une action publique à dimension culturelle. De ce point de vue, les politiques d'État (régionale et culturelle) apparaissent plus comme des fenêtres d'opportunité dont se saisissent des acteurs, tantôt associés, tantôt rivaux. De leur côté, en privilégiant une approche centrée sur les instruments, E. Négrier et Ph. Teillet rappellent la forte inertie discursive qui marque les politiques culturelles françaises. Cette panne de récit est cependant loin de signifier la stabilisation de ce champ d'intervention. Des changements s'opèrent à la fois au sein des services de l'État et entre collectivités. Pour en saisir la teneur et l'ampleur, ces auteurs s'intéressent donc aux instruments ici mis en œuvre. Au sein des administrations d'État, les recettes et pratiques de la nouvelle gestion publique sont au cœur de réajustements des rapports entre services centraux et déconcentrés selon des modalités et avec des effets variables d'un (sous) champ d'intervention à l'autre. Du côté des politiques régionales, ces auteurs rappellent la position dominée des régions le plus souvent en appui des autres collectivités publiques sur les différentes politiques sectorielles. Ils montrent combien cette position peut être réévaluée à partir d'instruments d'intervention plus originaux relevant

de dispositifs participatifs, d'observation et d'agencification. Le changement de style de politique culturelle qui en résulte s'inscrit alors dans des luttes politiques plus générales opposant les différentes échelles d'intervention publique dans un contexte de réforme territoriale durablement inscrite à l'agenda politique. Dans leur analyse des politiques culturelles en Turquie, Jean-François Polo et Füsün Ustel s'intéressent également à des instruments d'intervention, et en particulier au modèle néo-libéral de gestion de ces politiques. En s'attachant en particulier aux mobilisations récentes d'Istanbul (parc de Gesi et place Taksim), ils indiquent incidemment combien les questions culturelles sont désormais au cœur des politiques urbaines. Les milieux culturels se trouvent ainsi fréquemment impliqués dans les mobilisations visant des projets de transformation de quartiers ou plus largement la gestion du développement métropolitain. Reste que, dans le cas turc, le conflit n'oppose pas seulement des intérêts économiques ou des visions de ce que peut être l'utilité collective d'une intervention culturelle (soutien aux arts, à l'expression artistique ou au développement économique, mais aussi aux filières industrielles, touristiques, etc.). Les auteurs montrent en effet que le tournant économique et libéral des conceptions des politiques culturelles turques n'est qu'un aspect de ce changement. L'autre, plus manifestement politique, consiste pour le gouvernement de l'AKP à transformer le cadre historique de référence : moins le kémalisme que l'héritage ottoman.

Les éléments rassemblés ici ne sauraient naturellement permettre une conclusion définitive, mais on peut faire l'hypothèse que nombre des transformations analysées sont déterminées par leur politisation. Les effets de rassemblement attendus de la vie culturelle et les consensus entretenus entre acteurs politiques, milieux artistiques et intellectuels sur la nécessité d'inventer et de pérenniser ce champ d'intervention, ont contribué à neutraliser, désidéologiser et, au final, à *dépolitiser* les affaires culturelles. Dépolitisation paradoxale dans la mesure où l'intervention publique implique nécessairement des choix et acteurs politiques et exige en conséquence la mise en scène d'une distance aux enjeux strictement, voire « bassement », politiques. Mais en associant leur dépolitisation à leur stabilisation, les politiques culturelles semblent vouées à ne connaître de changements qu'au prix d'une repolitisation. Ces remarques rejoignent alors celles de P. Favre (2003) sur le caractère discontinu de l'activité gouvernementale. En effet, les articles rassemblés ici permettent de présenter la conduite des politiques comme alternant, de façon schématique, des phases de dépolitisation et de (re)politisation, les secondes étant plus favorables aux changements. Durant les premières, leur « gouvernement » très professionnalisé est essentiellement aux mains de leurs opérateurs et met en scène, à des fins de consolidation et de pérennisation, leur

distance au(x) politique(s) (autant les enjeux que les acteurs). Au sein des secondes, au contraire, les changements attendus supposent pour leur réalisation l'interpellation et la réintroduction des professionnels de la politique au sein de la construction des politiques culturelles. Cette hypothèse mérite sans aucun doute bien d'autres études pour être validée. Elle pourrait cependant constituer, comme nous l'avons évoqué en ouverture de ce texte, la contribution des politiques culturelles à une meilleure compréhension des modalités de l'action publique.

Bibliographie

- Alcaud D., Pire J.-M., « Sociologie de la politique culturelle européenne », *Sociologie de l'art*, 2006/1, op. 8, p. 131-161.
- Autissier A.-M., *L'Europe de la culture : histoire(s) et enjeux*, Babel, 2005.
- Baumgartner F., Jones B., « Agenda Dynamics and Policy Subsystems », *Journal of Politics*, vol. 53, n° 4, p. 1044-1074, 1991.
- Bianchini F., Parkinson M., *Cultural Policy and Urban Regeneration, The West European Experience*, Manchester, Manchester University Press, 1993.
- Bonet L., Négrier E., (dirs.), *La fin des cultures nationales ?*, La Découverte PACTE, 2008.
- Caune J., *La culture en action, de Vilar à Lang, le sens perdu*, Grenoble, PUG, 1999.
- Cole, A., *Beyond Devolution and Decentralisation. Building Regional Capacity in Wales and Brittany*, Manchester: Manchester University Press, 2006.
- Cummings M. C., Katz R.S. (dirs.), *The Patron State: Governments and the Arts in Industrialized Democracies*, New York, Oxford University Press, 1987.
- D'Angelo M., *Politiques culturelles en Europe, la problématique locale*, Strasbourg, Éditions du Conseil de l'Europe, 2000.
- Deschouwer K.L., Loughlin J., Keating M., *Culture, Institutions and Regional Development: a Comparative Analysis*, Cheltenham, Edward Elgar, 2003.
- Djian Ph, *Politique culturelle : la fin d'un mythe*, Gallimard, Paris, 2005.
- Dubois V., *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, 1999.
- Dubois V., Négrier E., « L'institutionnalisation des politiques culturelles en Europe du sud, éléments pour une approche comparée », *Pôle Sud*, n° 10, 1999, p. 5-9.

- Favre P., « Qui gouverne quand personne ne gouverne ? », in P. Favre et al. *Etre Gouverné*, Presses de Sciences-Po, 2003, p. 259-263.
- Gattinger M., Saint-Pierre D., *Les politiques culturelles provinciales et territoriales du Canada. Origines, évolutions et mises en œuvre*, Laval, Presse de l'Université de Laval, 2011.
- Gray C., « Comparing cultural policy: a reformulation », *European Journal of Cultural Policy*, 1996, vol. 2, 2, p. 213-222.
- Gray, C., « Managing cultural policy: pitfalls and prospects », *Public administration*, 2009, 87 (3), p. 574-585
- Hall P., « Policy Paradigms », Social Learning and the State », *Comparative politics*, 25 (3), 1993, p. 275-296.
- Hall P., Taylor R., « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3, 1997, p. 469-496.
- Hassenteufel P., Smith A., « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques 'à la française' », *Revue Française de Science Politique*, 2002, 2002, vol. 52, n° 1, p. 53-73.
- Hassenteufel P., *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008
- Jobert B., Muller P., *L'État en action : politiques publiques et corporatismes*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987.
- Jouve B, Gagnon A.G., *Les métropoles au défi de la diversité culturelle*, PUG, Grenoble, 2006.
- Kawashima N., « Comparing cultural policy : towards the development of comparative study », *The European Journal of Cultural Policy*, vol. 1, 2, 1995, p. 289-307.
- Kuhn T., *Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion 1983.
- Laborier, P., « Conservation ou rénovation ? Transitions de la politique culturelle », *Politix*, n° 33, 1996.
- Lagroye J., *Sociologie politique*, Paris, Presses de Science Po, Dalloz, 1997.
- Lascoumes P., Le Galès P., *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.
- Leca J., « L'état entre *politics*, *policies* et *polity* peut-on sortir du triangle des Bermudes ? » *Gouvernement et action publique*, 1 (1), 2012.

- Levitsky S., Murillo M. V., « Building Institutions on Weak Foundations: Lessons from Latin America », *Journal of Democracy*, 24 (2), 2013.
- Lucier P., « Les politiques culturelles : d’hier à demain », in C. Audet & D. Saint-Pierre, *Tendances et défis des politiques culturelles*, Québec, PUL, 2009.
- Menger P.-M., « Les politiques culturelles. Modèles et évolutions », in Poirrier (Philippe), *Pour une histoire des politiques culturelles*, Paris, La Documentation française, 2011, pp. 465-477.
- Négrier E., Teillet Ph., « La question régionale en culture », in S. Barone (dir.), *Les politiques régionales en France*, La Découverte - Pacte, 2011, p. 135-160.
- Perrin Th., *Culture et eurorégions. La coopération culturelle entre régions européennes*, Bruxelles, Éditions de l’université de Bruxelles, 2013.
- Pierson P., « Path Dependence, Increasing Returns, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, 94 (2), 2000.
- Poirrier P. (dir.), *Pour une histoire des politiques culturelles dans le monde, 1945-2011*, Paris, La Documentation française, 2011.
- Pongy M., Saez G., *Politiques culturelles et régions en Europe*, L’Harmattan, 1994.
- Saez G., « La ‘gouvernance culturelle’ des villes dans l’espace politique européen », *L’Observatoire*, n° 29, été 2005.
- Saez G., Saez J.P., *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles*, La Découverte, 2012.
- Steinmo S., Thelen K., Longstreth F. (dirs.), *Structuring Politics. Historical Institutionalism in Comparative Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- Streeck W., Thelen K. (dirs), *Beyond Continuity. Institutional Change in Advanced Political Economies*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- Talliano-des Garets F., *Les métropoles régionales et la culture, 1945-2000*, La documentation Française, Comité d’Histoire du Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2007.
- Urfalino Ph., « De l’anti-impérialisme américain à la dissolution de la politique culturelle », *Revue Française de Science Politique*, 1993, vol. 43, n° 5, p. 823-849.
- Urfalino Ph., *L’invention de la politique culturelle*, La Documentation Française, Comité d’Histoire du Ministère de la Culture, Paris, 1996. Réédition Pluriel, Hachette, 2003.